

La banque de données *fleuve patrimoine* : repérage, analyse et expressions d'un patrimoine culturel immatériel fluvial.

Sophie Vuilleumard, responsable du pôle documentaire et de la banque de données fleuve-patrimoine.

Maison du fleuve Rhône (Givors)

La Maison du fleuve Rhône et le patrimoine culturel immatériel

La Maison du fleuve Rhône (MdfR) conduit à l'échelle du linéaire (Léman ⇔ Méditerranée) des opérations de promotion culturelle et touristique du fleuve¹, en même temps qu'elle œuvre à l'éducation au territoire rhodanien et à sa valorisation. Attentive aux relations multiples entretenues dans la durée entre l'Homme et le fleuve, elle s'attache à envisager le fleuve Rhône à partir des liens qui l'unissent avec les sociétés locales (usages et usagers). Dans sa démarche active de connaissance et de partage d'une culture rhodanienne, la MdfR œuvre à réinscrire la dimension patrimoniale du fleuve Rhône dans des actions de développement territorial et d'éducation au territoire, et ce dans une dynamique placée entre héritage et modernité.

En cela, elle donne à voir et à comprendre un « fleuve patrimoine », objet riche d'études et de recherche, témoin privilégié de la relation qu'entretiennent depuis toujours les sociétés avec leur « milieu », reflet de « *l'interaction de l'homme et de l'environnement* »².

Or, le travail d'anthropologie du fleuve – c'est-à-dire d'analyse du point de vue de l'anthropologie des interactions société/fleuve – conduit depuis 1990 par la MdfR confirme sans cesse qu'une des composantes essentielle de cette relation est bien sa dimension immatérielle.

Tous les entretiens réalisés, toutes les enquêtes conduites, révèlent bien sûr des savoirs et savoir-faire, mais également des représentations ainsi que des valeurs variables dans le temps et dans l'espace.

Ainsi, c'est aussi par le prisme de ces dernières que peuvent se lire les avancées techniques et systèmes édifiés pour tirer partie par exemple des ressources fluviales : du moulin flottant amarré à la berge qui suit les variations du niveau, au barrage construit en travers du cours mais qui devient transparent en cas de crue, s'il s'agit toujours d'exploiter la force du courant en revanche, ces deux objets donnent à voir les conceptions de la nature développées par la société au fur et à mesure de son histoire.

¹ La ***Saison du fleuve Rhône*** permet de promouvoir des manifestations culturelles, festives ou sportives en lien avec le fleuve du Léman à la Camargue ; ***Cap sur le Rhône, fabuleuses histoires de navigation*** est un réseau de valorisation patrimoniale témoignant de la richesse de l'histoire de la navigation sur le Rhône, regroupant une quinzaine de sites muséaux situés en bord de Rhône.

² OST François. ***La nature hors la loi. L'écologie à l'épreuve du droit***. Paris : La Découverte, 1995.

Dès lors, l'ethnopôle¹ Maison du fleuve Rhône dont l'une des missions est de contribuer à l'intelligibilité des phénomènes sociaux contemporains – en l'occurrence celui de la réappropriation des fleuves – doit inclure dans son projet de donner à voir et à comprendre cette dimension immatérielle en ce qu'elle constitue une clef de lecture de la relation homme/fleuve. Les publications, colloques, conférences, expositions, animations et ateliers en direction des publics scolaires... y contribuent depuis l'origine.

Manquait néanmoins à l'édifice de cette patrimonialisation du fleuve un outil qui permette de repérer, inventorier, mettre à disposition du plus grand nombre cette dimension immatérielle, notamment parce qu'elle constitue elle aussi un patrimoine vivant. La Banque de données fleuve patrimoine (BDFP) représente dès lors un outil susceptible de contribuer à ce projet en développant un dispositif de classement des fonds documentaires sous cette entrée qu'est le patrimoine culturel immatériel (PCI). En s'aventurant dans ce projet, il s'agit bien pour la MdFR et la BDFP de participer de l'inventaire du PCI.

La BDFP, outil documentaire porteur et vecteur de patrimoine culturel immatériel ?

Le programme documentaire Banque de données *fleuve patrimoine* (BDFP) est un dispositif participant d'une part du programme PORTETHNO² au titre du patrimoine maritime et fluvial depuis 2007 ; d'autre part soutenu depuis cette même date dans le cadre du contrat de projet interrégional Plan Rhône (volet Patrimoine et Culture piloté par la région Rhône-Alpes)².

Il est coordonné par l'association Maison du Fleuve Rhône (service documentaire) et consiste en la création d'un système d'informations documentaires partagées sur le fleuve Rhône, dans ses dimensions historiques, culturelles et patrimoniales. La BDFP s'ancre dans une perspective globale d'enrichissement de la connaissance du fleuve Rhône et de mise en valeur des patrimoines fluvio-rhodaniens en proposant une plateforme collaborative de stockage et de partage de données provenant des collections et des fonds patrimoniaux de 26 structures partenaires³ localisées sur l'ensemble du linéaire fluvial (Léman ⇨ Méditerranée).

¹ La Maison du fleuve Rhône est labellisée « Ethnopôle » depuis 1996 par le ministère de la Culture - Mission à l'Ethnologie.

² PORTETHNO est un répertoire des recherches et ressources en ethnologie de la France. Il informe sur des actions et des initiatives touchant le patrimoine matériel et immatériel auquel s'intéresse l'ethnologie. Ce programme est coordonné par la mission à l'Ethnologie de la sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information (direction de l'architecture et du patrimoine), en collaboration avec un réseau national de partenaires (directions régionales des affaires culturelles, fédération des écomusées et musées de société, ethnopôles, centres de ressources spécialisés).

²Le contrat de projet interrégional Plan Rhône a été approuvé et cosigné en 2007 par les régions Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Languedoc-Roussillon, Franche-Comté, Bourgogne, et a reçu l'appui de l'Etat, du Comité de Bassin Rhône-Méditerranée et de la Compagnie Nationale du Rhône.

³ (10 musées, 11 services d'archives départementaux-municipaux, 2 bibliothèques, 2 services régionaux d'inventaire du patrimoine, 1 centre documentaire associatif)

La BDFP, dans sa définition d'origine, n'a pas vocation à réunir des éléments privilégiant la dimension culturelle immatérielle du fleuve.

Les opérations de repérage, d'identification et de classification des données recensées dans la BDFP ne sont pas inscrites dans un plan spécifique de sauvetage et de valorisation du patrimoine culturel immatériel fluvial. Ce que l'on peut toutefois dire, c'est que l'outil BDFP entend bien être un lieu de convergence d'informations et d'intérêts d'étude sur le fleuve culturel matériel et immatériel. En effet, ce système documentaire partagé sur le Rhône propose un vaste terrain de recherche sur des biens tant matériels (barrages, ponts, bateaux,...) qu'immatériels (rituels, croyances, mythes, légendes...) concernant le fleuve, son histoire, ses acteurs, ses paysages, ses pratiques, ses usages.

Encore trop peu connues, les dimensions *culturelles immatérielles du fleuve* méritent sans nul doute possible une meilleure attention et une réflexion méthodologique ciblée vers leurs connaissance et sauvegarde. La BDFP permet aujourd'hui cette démarche en faveur d'un patrimoine riche, mais encore méconnu et trop dispersé. Bien qu'en phase de développement expérimental, la BDFP offre, de par entre autre sa matérialité *-système documentaire à configuration informatique avancée-*, une possibilité de réflexion, de méthodologie d'approche, d'analyse voire peut-être d'appréciation systématique de la cible qui nous intéresse ici plus précisément : le fleuve culturel immatériel.

La question de fond étant : en quoi est-ce que la BDFP, outil qui associera à terme des processus combinés de recensement, traitement et restitution de données sur le fleuve Rhône historique et culturel, permettra de repérer et renseigner de ce qui relève du patrimoine culturel immatériel tel que défini par la convention de l'Unesco ?

Proposition d'une approche méthodologique expérimentale : analyse et lecture de données recensées dans la BDFP en fonction des catégories du PCI telles que définies et arrêtées par l'Unesco

Le procédé mis en œuvre

Un échantillon représentatif de 15 références documentaires recensées dans la BDFP a été soumis à l'analyse au regard des cinq catégories PCI reconnues par l'Unesco.

Pour chacune des 15 références on a posé la question de l'appartenance et/ou du marqueur PCI en fonction des 5 grands domaines suivants :

- Traditions et expressions orales
- Arts du spectacle
- Pratiques sociales, rituels et événements festifs
- Connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers
- Savoir-faire lié à l'artisanat traditionnel

Aucune évidence ou certitude n'ont été formulées quant aux résultats de cette approche analytique expérimentale croisée entre métadonnées¹ et marqueur PCI. Partir d'un terrain d'étude vierge de toute croyance, c'est de fait élargir les champs d'observation et d'interrogation sur la méthode proposée. D'autre part, son caractère expérimental avéré induit de fait que l'on pose la question de ses contraintes et limites.

Critères de sélection des 15 références documentaires proposées à l'analyse

On précisera que ce travail d'analyse s'est effectué sur un échantillon de 15 références documentaires recensées en 2008 dans la BDFP. Celles-ci relèvent toutes, sans exception, du thème de la « Navigation rhodanienne », premier thème investi et alimenté dans le cadre de la réalisation de la BDFP. Il s'agit de références issues de la documentation écrite ou iconographique. Ont été écartés de la sélection, les corpus oraux (enquêtes, témoignages et entretiens audio) conservés et recensés sur le fleuve Rhône et qui feront ultérieurement l'objet d'un travail d'analyse et de lecture spécifique *–au regard de la définition du PCI–*.

Le choix des 15 références documentaires s'est effectué sans condition :

- D'attachement flagrant à la dimension immatérielle ⇒ les références choisies n'ont - a priori - pas de « marqueur culturel immatériel » notoire
- De type de support ⇒ il peut s'agir tout autant de références renvoyant à une pièce d'archives, un ouvrage, une gravure ou bien encore un objet
- De lieu de conservation de la ressource ⇒ certaines références renseignent sur des ressources conservées en musée, d'autres en dépôt d'archives (départementaux, municipaux) ou bien encore en centre documentaire rattaché à une association ou à un service régional d'inventaire du patrimoine
- D'appartenance temporelle limitée ⇒ les références s'inscrivent sur une ligne du temps allant de l'époque gallo-romaine à l'époque contemporaine
- D'appartenance géographique limitée ⇒ les références portent et renseignent tout autant sur le Rhône suisse, le Haut-Rhône, le Rhône moyen ou encore le Rhône méridional

Elaboration de la grille d'analyse et de lecture test

L'objectif fixé au départ, quant à la réalisation de la grille d'analyse, était de permettre le repérage des éléments constitutifs du PCI : des savoirs, des savoir-faire, des termes, des pratiques spécifiques...Mais, la première contrainte à considérer a bien été la question de la contextualisation des documents. En effet, ce qui

¹ Métadonnées signifie concrètement « des données sur des données ». La BDFP constitue un ensemble de métadonnées qui, dans le cas qui nous intéresse décrivent les caractéristiques de ressources (bibliographiques, iconographiques, muséographiques) conservées sur le Rhône dans ses dimensions culturelles et patrimoniales.

est inscrit dans la BDFP n'est pas la ressource elle-même mais un ensemble de métadonnées s'y rapportant (titre, auteur, année d'édition ou de réalisation, référence, cote, lieu de conservation...). Dès lors, si l'on veut que la BDFP remplisse ses objectifs au regard du repérage et/ou de l'inventaire du PCI, il est nécessaire de concevoir un outil permettant de passer chaque référence documentaire au prisme de cette question afin que la notice le concernant et déposée dans la BDFP, mentionne son intérêt du point de vue du PCI, voire des domaines de ce dernier couverts.

Nous sommes donc partis des définitions et objets du PCI selon l'UNESCO et avons tentés de les traduire en autant d'items aptes à transcrire ces dimensions immatérielles dans des supports documentaires dont on sait qu'ils relèvent d'une typologie multiple (gravures, photographies, récits de voyage, ouvrages techniques, objets, etc.). Si l'on se place du point de vue de celui qui cherche une information relative au PCI on peut se dire qu'un premier niveau d'information serait de savoir si les données publiées dans la BDFP mentionnent, renseignent, détaillent un ou plusieurs domaines et/ou objets relevant du PCI. Il nous a donc paru nécessaire d'opérer cette première distinction dans le repérage.

D'autre part, à l'exemple du premier domaine figurant dans les textes de l'UNESCO *-les traditions et expressions orales-* une grande variété de formes peut être concernée. Si, *a priori*, le repérage des contes, chansons, récits... peut paraître aisé, en revanche, tout ce qui relèverait de la langue nécessite une approche adaptée, réfléchie quasi disciplinaire ou spécialisée. Nous savons en effet que le fleuve et certains de ses métiers associés ont donné naissance à un langage parler utilisant des termes et expressions spécifiques : le fameux « pique au riau, pique à l'empî (ou empéri) » des marinières en constitue l'exemple emblématique. Sachant que nous ne sommes pas face à une langue en tant que telle, il nous a paru nécessaire de tenter de repérer plutôt un vocabulaire relatif au fleuve (son eau, son cours, ses berges...), ou se rapportant à un métier ou encore à une activité.

Nous avons procédé au final à une véritable mise en relation des domaines et objets du PCI avec l'univers fluvial pour aboutir à une grille d'analyse adaptée au plus près à l'objet qu'elle entendait explorer.

Les contraintes et interrogations liées au procédé mis en oeuvre

1- Analyser et apprécier une ressource écrite, iconographique ou muséographique selon des critères bien déterminés peut-être tout à fait pertinent dès lors que l'on investit la ressource elle-même, dans sa nature et son format d'origine. Comment savoir si un ouvrage recensé et identifié dans la BDFP est porteur de « marqueur PCI » sans accéder à son contenu détaillé ? Peut-on vraiment parler d'analyse lorsque pour une photographie on ne dispose que d'un nom d'auteur, d'un titre ou d'une légende, d'une année et parfois seulement d'un élément lié au contexte de sa réalisation ?

2- Les supports documentaires volumineux en terme de contenu, à l'instar de certaines monographies, nécessitent une lecture intégrale si l'on souhaite obtenir des éléments de réponse fiables à la question des « marqueurs » PCI. Comment poursuivre cette méthode d'analyse de références documentaires BDFP au regard de la définition du PCI avec toute la rigueur souhaitée, sans pouvoir consacrer un temps de lecture et d'analyse

approprié pour chacune des ressources concernées, soit un temps minimal exigible important mais impossible à prendre dans la pratique ?

3- Le travail d'analyse des références documentaires BDFP au regard de la définition du PCI nécessite une méthode qui associe des approches et connaissances interdisciplinaires. Un professionnel de la documentation ne peut prétendre seul appréhender, analyser et mesurer ce qui relève du PCI pour un document ou tout autre support documentaire donné, tout simplement parce qu'étranger en partie et/ou en profondeur des disciplines que sont l'histoire, l'ethnologie, l'anthropologie, la géographie, les sciences naturelles, etc. Comment est-ce que la grille d'analyse permet de repérer des données, des sujets, des informations relevant du PCI, sans nécessiter une connaissance disciplinaire approfondie ?

Premiers éléments de réponse

1- Concentrer l'analyse sur les références de la BDFP relevant uniquement des fonds et des collections documentaires de la MdfR. Cette option permettrait un accès rapide aux documents sources et à leur contenu puisque que conservés sur site, au centre documentaire de la MdfR. Elle aurait également l'avantage d'offrir une véritable étude de cas documentaire –au regard de la définition du PCI- et à partir de laquelle des suggestions voire recommandations pourraient être faites et élargies à l'ensemble des collections et fonds documentaires de la BDFP, toutes institutions confondues.

2- Proposer une méthode aléatoire de lecture des ressources volumineuses dans le même esprit que sont pratiquées les procédures d'échantillonnage par les services d'archives publiques. Cette méthode se fonderait sur un choix opéré d'une certaine proportion de contenu à explorer par type de ressource : 10 à 15% du contenu pour les ouvrages volumineux par exemple. Cela permettrait, à défaut de pouvoir investir une ressource dans sa globalité, de considérer les 10 à 15 % de son contenu exploré comme représentatif de son contenu global.

3- Préconiser une formation des personnes qui auront à analyser les données versées dans la BDFP à ce que recouvre le PCI, ses domaines et objets afin de faciliter les lecture, analyse et restitution informatives à effectuer dans le cadre de l'alimentation de la BDFP ainsi que l'accompagnement des chercheurs sous cet angle de recherche spécifique ; Procéder à un travail croisé entre ethnologues et documentalistes en vue d'élaborer une grille d'analyse adaptée qui gagnerait en complémentarité de pratiques et de connaissances, donc nécessairement en valeur ajoutée pour ce qui est du repérage des éléments relevant du PCI.

Conclusions et perspectives

Au final, nous pouvons retirer de cette première phase expérimentale plusieurs enseignements. Le premier est la confirmation que la grille d'analyse établie au regard de la définition du PCI n'est efficace que dans le cadre d'une lecture et d'une analyse intégrales de la ressource. Ceci signifie que le repérage d'indices ou de marqueurs PCI dans les données qui constituent la BDFP -données qui intégreront par la suite le portail documentaire PortEthno- est un travail de longue haleine, exigeant un minimum de connaissances et de compétences dans le domaine du PCI.

L'ensemble des structures participant de l'alimentation de la BDFP pourront-elles ou souhaiteront-elles tout simplement placer un tel investissement au bénéfice des connaissances et sauvegarde du PCI ? La question reste toute entière et devra être posée, éclaircie puis élucidée.

D'autre part, s'est imposée la nécessité d'opérer une distinction entre PCI et dimension immatérielle de la relation société/fleuve.

L'un et l'autre ne peuvent être confondus au sens où toute dimension immatérielle de la relation ne constitue pas pour autant en soi et *a priori* un patrimoine.

Dès lors, il nous paraît essentiel de considérer que la grille d'analyse doit se situer dans la perspective de renseigner sur le fait que la ressource documentaire renseignée dans la BDFP contient une information relevant de cette dimension immatérielle. Il s'agirait donc de fournir un premier niveau d'analyse informant le chercheur qui s'intéresse au PCI que telle ou telle ressource contient un ou plusieurs éléments relevant de la dimension immatérielle.

Ce travail de recherche expérimental et de réflexion documentaire associée est amené à se poursuivre, au moins pour les années 2009-2010. Il consistera en l'élaboration et l'exploitation d'une grille d'analyse et de lecture élaborée à partir et pour les ressources documentaires conservées par l'ethnopôle MdFR. Il sera également pertinent de la faire tester par des professionnels volontaires issus et représentants d'institutions culturelles engagées dans le programme BDFP. L'idée étant de recueillir leurs impressions, avis, évaluations et recommandations tant du point de vue de son efficacité que de ses contraintes et difficultés en terme d'usage et d'application. Dans un second temps une méthode d'analyse spécifique (méthode aléatoire) sera expérimentée pour les ouvrages dont la lecture intégrale se révèle impossible en terme de temps à consacrer au repérage des informations relevant du PCI. Cette méthode aléatoire restant entièrement à bâtir.

Communication rédigée et en grande partie extraite du rapport de recherche : Sophie VUILLEMARD, André VINCENT. **La banque de données fleuve patrimoine, un outil documentaire partagé participant de la collecte, diffusion et valorisation du patrimoine culturel immatériel.** Programme Ethnopôle Maison du fleuve Rhône. Ministère de la Culture et de la Communication, Direction de l'architecture et du patrimoine (sous direction de l'archéologie, de l'ethnologie et du système d'information), juin 2009.